



La G.R.C. participera au 25^e anniversaire du couronnement de la reine



A l'occasion du 25^e anniversaire du couronnement de la reine, le Carrousel musical de la Gendarmerie royale du Canada fera une tournée en Grande-Bretagne du début de mai à la fin de juin. Ce sera la quatrième fois que le Carrousel se produira en Grande-Bretagne. (Les visites précédentes avaient eu lieu en 1957, en 1969 et en 1974.)

Outre les représentations du Carrousel, les gendarmes canadiens en tunique rouge participeront à un certain nombre de manifestations, y compris les célébrations du 25^e anniversaire à Londres et à Windsor. Ils feront partie également d'un défilé de cérémonie qui les mènera au Palais du lord-maire où ils seront reçus par le lord-maire lui-même, et ils visiteront le *Canadian Memorial Hospital* à Taplow, dans le Buckinghamshire.

On croit que le Carrousel musical, qui a été institué dans la Gendarmerie peu de temps après la création de cette dernière en 1873, a pris naissance dans les régiments de lanciers britanniques. Il comprend généralement une troupe complète de 32 hommes montés sur des chevaux noirs comme jais, et les figures compliquées, tirées des exercices de cavalerie, sont exécutées au trot et au canter, au son d'une musique d'accompagnement. La série de figures qui portent des noms tels que "Le Dôme", "Le Labyrinthe", "La Haie d'honneur", "La Roue de charrette" et "La Croix de Changai" se termine par une charge foudroyante au grand galop. Les membres de cette troupe — des agents réguliers qui font partie du Carrousel pendant deux ans — portent l'uniforme de parade bien connu. La lance de huit pieds, ornée d'une banderole rouge et blanche, que porte chaque cavalier, repose dans une espèce de godet fixé à l'étrier droit. Les chevaux, spécialement élevés et entraînés par la G.R.C., font de 15,3 à 17 paumes de hauteur et pèsent de 1 100 à 1 350 livres.

Accord de pêche Canada-États-Unis

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, et le ministre des Pêches et de l'Environnement, M. Roméo LeBlanc, ont annoncé qu'un Accord réciproque sur la pêche a été conclu le 24 février entre le Canada et les États-Unis, et que le communiqué conjoint (ci-dessous) a été émis à Ottawa et à Washington:

"Le Canada et les États-Unis ont signé aujourd'hui à Washington un Accord réciproque sur la pêche qui permettra aux pêcheurs de chacun des deux pays de poursuivre leurs activités au large des côtes de l'autre pendant l'année 1977, à la suite de l'ex-

tension à 200 milles de leur compétence respective en matière de pêche.

L'accord a été signé pour le Canada par Léonard Legault, directeur général des Pêches internationales et de la Mer, du ministère des Pêches et de l'Environnement, et pour les États-Unis par Rozanne Ridgeway, sous-secrétaire d'État adjoint pour les questions des océans et des pêches. L'accord entrera en vigueur au moment où les deux parties auront complété leurs procédures internes.

"L'Accord a été conclu à la suite des conversations qui ont eu lieu entre le président Carter et le premier ministre Trudeau. Les deux chefs se sont entendus sur la nécessité de conclure un

accord de pêche pour 1977 qui serait fondé sur l'esprit de coopération qui anima l'ensemble de leurs discussions. Ils ont aussi passé en revue les principes qui doivent assurer la protection réciproque des intérêts de chacun des deux pays dans la zone de pêche de l'autre pour l'année 1977.

"Les deux parties vont maintenant entamer la négociation d'arrangements à plus long terme. Ils reconnaissent que la signature de l'Accord constitue une étape importante dans l'évolution de leurs relations de pêche et une contribution positive aux liens qui les unissent en tant qu'États voisins."

Sondage sur les appartements vacants

D'après un sondage effectué par la Société centrale d'hypothèques et de logement, le pourcentage moyen des logements vacants dans les immeubles d'appartements de six unités et plus, construits par les entrepreneurs privés dans 22 agglomérations du Canada, est passé de 1,1% en avril à 1,3% en octobre et représente un total de 14 299 logements vacants construits depuis avril 1976.

Les désirs des étudiants

Un groupe de l'Institut de Recherche en Éducation de la Colombie-Britannique, à la requête du ministère de l'Éducation de cette province, va se pencher sur les aspirations des étudiants.

En effet, moins de 20 p. cent des élèves du secondaire désirent aller à l'université ou au collège, et pourtant, les programmes scolaires sont fortement orientés vers une préparation à l'entrée dans ces établissements post-secondaires.

Quels sont les désirs des autres 80 p. cent d'étudiants? Est-ce que les programmes scolaires les aident à atteindre les buts qu'ils se sont fixés? Y a-t-il une différence entre ce que les étudiants voudraient faire, et ce qu'ils s'attendent à faire? Est-ce que les conseillers en orientation scolaire ou les changements dans les programmes pourraient avoir une influence sur les projets ou même sur le nombre d'abandons des étudiants?

Cette étude fournira des renseignements utiles aux directeurs des petites écoles secondaires ainsi qu'à ceux qui planifient les programmes.